

Edito

Le 15 mars dernier, vous avez choisi de réélire une équipe de dix conseillers sortants et de cinq nouveaux conseillers et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée. Quelques jours plus tard, Monsieur le Président de la République annonçait le début du confinement. Nous venons de traverser une crise sanitaire sans précédent. Une épreuve anxiogène, difficile à vivre, qui nous a amenés à nous interroger sur nos relations avec les autres et sur l'avenir que nous souhaitons créer ensemble. L'entraide et la solidarité dans notre village nous ont démontré combien nous avions besoin des uns des autres. Une livraison de pain, de courses, l'entraide entre voisins, la fabrication de masques par de nombreux bénévoles, autant de gestes importants réalisés durant cette période. Fort heureusement, aucun cas de COVID-19 n'est à déplorer dans notre village.

Notre personnel communal était présent également pour répondre aux besoins de la population : entretien des espaces verts, travaux divers, agencement, désinfection des écoles et maintien du service public. Une page d'informations vous a été régulièrement communiquée dans vos boîtes aux lettres et le site web de la mairie a été régulièrement tenu à jour. Très tôt, alors qu'il y avait pénurie, nous avons commandé des masques de protection. Ceux-ci ont pu vous être remis à domicile juste avant le déconfinement. D'autres (ceux du département) sont à disposition à la mairie et sont remis chez eux à la demande. La vigilance de vos élus se prolonge actuellement dans les semaines de déconfinement que nous vivons. Du côté de l'école, une concertation et un travail préparatoire ont eu lieu entre la Commune, la directrice, les enseignantes, les personnels territoriaux, les parents et l'Agglomération. Malgré les difficultés pour accueillir les enfants dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict, une volonté commune s'est dessinée pour qu'une majorité d'élèves puisse revenir en classe, progressivement, depuis le 25 mai. Malheureusement, cette crise sanitaire nous amène à annuler les festivités du 14 juillet, et nous le regrettons.

Le conseil est installé depuis le 23 mai et vous trouverez en page 2 l'ensemble des membres qui le composent. Le budget a été voté le 6 juin et déjà, nous avons engagé la 1^{ère} tranche de travaux de trottoirs Rue de Paigney. Nous attendons les entreprises pour terminer les travaux de voirie Rue Chaude et le marquage au sol au rond-point. Nous sommes également sur le point de finaliser le balisage du circuit des lavoirs.

Le déconfinement a malheureusement été endeuillé par le décès de notre cher Paul Flaméon, parti subitement et à qui nous rendons hommage en page 3 de notre bulletin.

Je vous remercie encore pour votre soutien et votre confiance et vous souhaite un bel été.

Très bonne lecture

Votre Maire, Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2020

Indemnités des élus : Le Conseil Municipal a fixé à l'unanimité le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de maire et d'adjoints. Il correspond à celui fixé pour une commune de 500 à 999 habitants.

Vote des taux - Année 2020 : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non-bâti pour l'année 2020. Pour un produit attendu de 94 468 €, il a fixé ainsi des taxes directes locales à :

- Taxe sur Foncier Bâti à 13.04%
- Taxe sur le Foncier Non-Bâti à 14.66%

ONF - Programme d'actions - Année 2020 : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de réaliser les travaux sylvicoles dans la parcelle 28.1 dans la forêt communale et a accepté le devis du programme d'actions établi par l'ONF de Haute-Marne pour un montant global estimé à 1 531,56 € HT.

Vote des Budgets Primitifs 2020 - Principal et Prestations de services : Le Conseil Municipal les a adoptés à l'unanimité.

Travaux de réfection de voiries 2020 - Rue de Paigney - subvention : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de réaliser une première tranche de travaux qui concerne la création et la finition de trottoirs : rue de Paigney (du croisement avec la rue du Levant jusqu'à la fin du lotissement), pour un montant total de 36 019,74 € HT. Il a sollicité l'aide du Conseil Départemental et a autorisé Madame le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de l'organisme concerné, à s'occuper des différentes formalités et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier. Les travaux devraient débuter courant octobre 2020.

Délégation du Conseil Municipal au Maire : Afin d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de déléguer au Maire plusieurs attributions.

Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Le Conseil Municipal a décidé de fixer à l'unanimité, en plus du Maire, membre de droit, à 8 le nombre des membres du Conseil d'Administration.

Les différentes délégations et désignations des membres de commissions sont à la page suivante.

Vous pourrez vous inscrire en mairie aux commissions suivantes :

- Commission des Bâtiments, de la Voirie, du Patrimoine, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Agriculture
- Commission Bois, Chasse et Pêche,
- Commission des Fêtes, Loisirs et Sports
- Commission Scolarité

Informations diverses de la réunion du Conseil Municipal du 6 juin 2020

Madame le Maire informe le Conseil des résultats de l'expérimentation des places de stationnement en quinconce dans la Grande Rue en direction de Jonchery. Après enquête auprès des habitants concernés, il est apparu que la majorité de ces derniers ne souhaitent pas la matérialisation définitive de ces stationnements.

Festivités du 14 juillet :

Après avoir longuement échangé, le Conseil Municipal ne souhaite pas organiser les festivités du 14 juillet, en raison de la crise sanitaire qui n'est pas terminée et qui demande le respect des règles barrières qui ne pourront pas être appliquées, compte tenu du nombre important de personnes qui pourraient être présentes et les activités proposées qui demanderaient une désinfection permanente.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Maire
Laurence MEUNIER
Principale de collège
56 ans

Membre de droit de l'ensemble des commissions
Présidente du CCAS
Déléguée :

- Conseillère communautaire à l'Agglomération de Chaumont
- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- SDED 52 (Syndicat Départemental Energie et Déchets)
- Service Eau et assainissement de l'Agglomération de Chaumont



1er Adjoint :
Yann GIRARDOT
Maître d'œuvre en bâtiment
38 ans

Délégué aux Finances et à la Comptabilité Communale, aux Travaux, à la Voirie et à l'Urbanisme
Référént « Habiter mieux »
Membre de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Bâtiments, de la Voirie, du Patrimoine, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Agriculture



2ème Adjoint :
Annie VERSET
Retraitée
69 ans

Déléguée à la gestion de la salle polyvalente, à l'Embellissement, l'Environnement et à la gestion des espaces verts, aux cérémonies, festivités, animations, sports et associations et aux affaires sociales (CCAS)
Membre de la Commission d'Appel d'Offres, du C.C.A.S., de la Commission des Fêtes - Loisirs et Sports, de la Commission Scolarité et de la Commission Municipale des Débits de Boissons



3ème Adjoint :
Christian VILLAUMIE
Retraité
62 ans

Délégué aux Bois, à l'assainissement, à l'entretien des voiries et des bâtiments et aux affaires relatives au fonctionnement du service technique
GARANT O.N.F.
Délégué dans le Service Eau et assainissement de l'Agglomération de Chaumont
Membre de la Commission des Fêtes - Loisirs et Sports, de la Commission des Bâtiments, de la Voirie, du Patrimoine, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Agriculture et de la Commission Bois, Chasse et Pêche



Anne-Claire VIARD
Sage-femme
38 ans

Chargée d'aider dans les domaines des Fêtes, Cérémonies et Animations et de la Jeunesse et de l'Enfance
Membre du C.C.A.S., de la Commission des Fêtes - Loisirs et Sports et de la Commission Scolarité



Guillaume GARCIA
Menuisier
36 ans

Membre de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission des Fêtes - Loisirs et Sports et de la Commission Bois, Chasse et Pêche



Julien RIBEIRO
Artisan Plombier
35 ans

Membre de la Commission des Bâtiments, de la Voirie, du Patrimoine, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Agriculture



Olivier JOBARD
Fonctionnaire territorial
51 ans

Chargé d'aider à l'Urbanisme et aux Travaux
Délégué dans le Service Eau et assainissement de l'Agglomération de Chaumont
Membre de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Bâtiments, de la Voirie, du Patrimoine, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Agriculture



Ludovic PICARD
Agriculteur
45 ans

Délégué dans le Service Eau et assainissement de l'Agglomération de Chaumont
GARANT O.N.F.
Membre de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission des Bâtiments, de la Voirie, du Patrimoine, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Agriculture et de la Commission Bois, Chasse et Pêche



Robert JAMET
Retraité
69 ans

Représentant de la Défense
Membre de la Commission Relations et Informations et de la Commission Municipale de Débits de Boissons



Sonia ELORRIOROZ
Assistante maternelle
45 ans

Chargée d'aider à l'Embellissement et à l'Environnement, aux Fêtes, Cérémonies et Animations, dans le domaine de la Jeunesse et de l'Enfance et dans le domaine des Affaires Sociales et de la Solidarité
Membre de la Commission d'Appel d'Offres, du C.C.A.S., de la Commission des Fêtes - Loisirs et Sports et de la Commission Scolarité



Killian RATIER
Contrôleur qualité
35 ans

Chargé d'aider aux Fêtes, Cérémonies et Animations
Membre de la Commission des Fêtes - Loisirs et Sports et de la Commission Relations et Informations



Sylvain ANDRÉOLI
Fonctionnaire territorial
44 ans

Chargé d'aider aux finances publiques et à la prospective et dans le domaine des Bois, de la Chasse, de la Pêche et de l'agriculture
Délégué de

- CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- SDED 52 (Syndicat Départemental Energie et Déchets)

Membre de la Commission des Bâtiments, de la Voirie, du Patrimoine, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Agriculture, de la Commission Bois, Chasse et Pêche, de la Commission Scolarité et de la Commission Municipale de Débits de Boissons



Marie-France BAILLET
Retraitée
75 ans

Chargée des Affaires relatives au domaine du Patrimoine et d'apporter son aide aux Fêtes, Cérémonies et Animations
Membre du C.C.A.S. et de la Commission des Fêtes - Loisirs et Sports



Philippe VATTANT
Retraité
62 ans

Chargé d'apporter son aide dans le domaine des Bois, de la Chasse, de la Pêche et de l'agriculture
GARANT O.N.F.
Membre de la Commission des Bâtiments, de la Voirie, du Patrimoine, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Agriculture et de la Commission Bois, Chasse et Pêche

LE MARDI 2 JUIN 2020, UN AMI NOUS QUITTAIT



Paul FLAMERION, qui a été :

- Maire de Villiers-le-Sec du 26 mars 1971 au 10 mars 2001, soit 5 mandats consécutifs)
- Vice-Président du Conseil Départemental depuis mars 2001
- Président fondateur du SDED 52
- Conseiller municipal de Chaumont de 2008 à 2018

Paul faisait partie de ces hommes pour qui la politique était synonyme d'ouverture et de services pour tous, sans exception. Il aimait les gens et les gens l'aimaient. Il affectionnait la jeunesse et le monde associatif dans son ensemble. En tant que maire, il a su être précurseur, notamment dans le domaine de l'environnement avec la création du système d'assainissement pour le village et dans le domaine de l'éducation avec la création de la première cantine-garderie à Villiers-le-Sec.

Un grand merci pour son dévouement, son écoute et son travail d'une vie au service des autres. Homme de terrain, il continuera à incarner une vraie figure du terroir telle que nous l'aimons et il restera à jamais dans nos mémoires.

Au revoir, cher Paul, et nous te rendons un dernier hommage avec ces quelques photos souvenirs.

Football et théâtre dans sa jeunesse



En 1961/62 (5ème dans la ligne du haut)



Au stade de Latrecey, (5ème dans la ligne du bas)



Dans la troupe de théâtre, (2ème dans la ligne du haut)

Un maire



1966 : Manœuvre des Pompiers



1991 : Remise de médailles aux Pompiers



1991 : l'Association pour la restauration de l'église et patrimoine de Villiers-le-Sec (AREV) remet un chèque pour des travaux de l'église.



1994 : Vœux de la municipalité



Des mamans à l'honneur

Un conseiller départemental



2008 : Passation de commandement de la 4ème Batterie du 61è RA



2015 : Inauguration de la réhabilitation de l'école maternelle de Villiers-le-Sec



2015 : Cérémonie du 14 juillet

Mairie

32, Grande Rue

☎ : 03 25 03 25 11

💻 : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Secrétariat

Du mardi au vendredi
de 16h00 à 18h30

Samedi
de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

Mercredi
de 16h00 à 18h00

Vendredi
de 18h00 à 19h30

Samedi
de 10h00 à 12h00

Les autres jours
sur rendez-vous

Agence Postale

☎ : 03 25 31 99 81

Mardi
de 16h00 à 18h30

Mercredi
de 16h00 à 17h45

Vendredi
de 16h00 à 18h30

Samedi
de 10h00 à 12h00

Etat-civil

Carnet rose :

15/05/2020 : Lou de
Loïc GILBERT et Méla-
nie BAILLACHE

18/05/2020 : Alina de
Benjamin CONSTANT et
de Julie MOUCHEROU D

Carnet bleu :

12/03/2020 : Sam de
Aurélien DEBIESSÉ et
Marjolaine CRESSON

15/03/2020 : Sandro
de Maxime DE FREITAS
et Maëlle PRUDENT

15/06/2020 : Maloë
de Guillaume et Jenni-
fer BOULANGER

Nous ont quittés :

02/06/2020 : Paul
FLAMERION

28/06/2020 : Bernard
JORDIL

PACS

20/06/2020 : Hélène
REGNAULT et Maximi-
lien ROZE

LA COMMUNE CONFINÉE

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



C'est en comité très res-
treint et masqué que la
municipalité a dû rendre
hommage à nos morts
pour la France.



A L'ÉCOLE

Depuis le 25 mai, l'école a réouvert ses portes. Une première rentrée sur la base du volontariat avec un nombre limité de places et une deuxième rentrée le 22 juin avec tous les élèves.

Une fin d'année qui se termine bien avec le tradition-
nel pique-nique à la cantine et la remise de cadeaux
par l'association des Parents d'Elèves :

- Une calculatrice pour chaque élève de CM2
- Un bon d'achat de 10 € chez Baz'art pour les autres élèves de primaire
- Un bon d'achat de 10 € à la librairie Apostrophe pour les élèves de maternelle.



LA DISTRIBUTION DE MASQUES

La préparation et la distribution de masques par la Commune ont pu être possibles grâce à la mobilisation de petites mains bénévoles. Un grand merci.



LA PÊCHE

Madame le Maire et l'Association Loisirs et Détente ont mis en place un plan sanitaire (validé par un arrêté de la Préfecture) afin de permettre un accès à l'étang uniquement pour les pêcheurs, ravis de retrouver leur plaisir favori.



LE CONFINEMENT N'A PAS
EMPÊCHÉ NOTRE CHÊNE
DE SE DÉVELOPPER.



Site web de la Commune : www.mairie-villierslesec52.fr